



LETRE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES UTILISATEURS

- HALTE AU SPAM -

Qu'est-ce que le spam ?

C'est l'envoi en nombre de messages publicitaires ou promotions non sollicités par le destinataire.

Pourquoi est-ce un fléau ?

Le spam est devenu omniprésent sur toutes les messageries de la planète et envahit littéralement nos serveurs puis nos boîtes de messagerie. Cela provoque des ralentissements du trafic Internet et augmente les risques de virus informatiques.

Comment se prémunir ?

Vous ne pouvez pas empêcher les spams de rentrer chez vous, juste les éradiquer à l'entrée.

Il s'agit d'un problème collectif qui peut s'amoinrir si chacun suit bien les consignes de prévention suivantes :

- **Faites toujours preuve de vigilance quand vous communiquez votre adresse électronique.**

En effet, votre adresse mail peut-être collectée avec ou sans consentement dès lors que vous la communiquez à un site web (en la rendant visible aux visiteurs d'un espace de discussion, en vous inscrivant à des lettres d'information ou en effectuant un achat en ligne, en répondant à un questionnaire).

Cependant, trois techniques peuvent être mises en œuvre pour vous protéger :

1. En cas de collecte par un questionnaire, assurez-vous que le questionnaire sur lequel votre adresse mail est collectée précise l'utilisation qui pourra en être faite.
Veillez à lire attentivement les mentions d'informations accompagnant la case à cocher.
De plus, lors de la collecte de vos données, vous devez être informé sur les personnes physiques ou morales destinataires de ces informations, avoir un droit d'accès et de rectification à vos données.
2. Créez des adresses de messageries dédiées, le mieux est d'avoir plusieurs adresses mail (auprès d'un fournisseur gratuit de comptes de messageries) :
Une adresse à divulguer uniquement aux correspondants de confiance ;
Une seconde adresse dédiée aux achats, aux inscriptions ou aux newsletters ;
Une adresse « jetable » facile à créer et à communiquer dans la foulée en cas de besoin.
3. Protégez votre anonymat lorsque vous participez à des forums de discussion ou si vous utilisez des logiciels de messageries instantanées en utilisant un pseudonyme.

- **Ne rendez pas visibles les adresses de messageries de vos correspondants lorsque vous créez un groupe ou une liste de diffusion, de la même façon lorsque vous transférez un mail**

Ceci implique de masquer les adresses de l'ensemble des destinataires dans le cas de l'envoi d'un message simultané à plusieurs personnes. Pour cela utilisez lors de l'envoi la fonctionnalité « copie cachée » de votre logiciel de messagerie le plus souvent symbolisé par « Cci ».

- **Ne répondez jamais à un spam**

En effet, le mail envoyé en réponse permet au « spammeur » d'établir que votre adresse mail est valide et que vous la consultez. Il peut ainsi continuer à vous « spammer » et revendre son fichier ou ses fichiers à d'autres « spammeurs ».

- **Ne communiquez pas à des tiers des adresses mail autres que la vôtre sans le consentement des intéressés.**

- **Ne cliquez pas sur les liens hypertextes insérés dans le corps du « spam »**

Le fait de vous rendre sur le site permettra le plus souvent au « spammeur » de récupérer votre adresse mail via l'utilisation de « cookies », ...

- **Ne jamais ouvrir un fichier joint figurant dans un « spam »**

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Cellule informatique :

Daniel Renard, Coordinateur Tel : 071/27.28.29

Philippe Briffaut, Administrateur réseaux Tel : 071/27.28.27